

Masse de ragréage armée de fibres

UZIN NC 175

Masse de ragréage de sol autolissante, armée de fibres et à la revêtabilité rapide pour tout revêtement de sol et parquet, en épaisseur de 3 - 30 mm

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- Ragréer et égaliser un support en bois pour la pose postérieure d'un revêtement de sol textile et souple, d'un parquet et d'un carrelage en céramique ou en pierre naturelle.

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- un ancien support, par ex. sur un lit de colle bien adhérent, dense et résistant à l'eau
- du panneau de bois aggloméré P3 / P5 / P7 existant et neuf ou OSB 2 - OSB 4, vissé ou flottant
- un carrelage existant en céramique ou pierre de construction naturelle, terrazzo, etc.
- un support pourvu de joints ou critique, par ex. une chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre, etc.
- un plancher, parquet ou tout autre support en bois pourvu de joints, etc.
- un sol chauffé par circuit d'eau régulé
- une sollicitation avec sièges à roulettes selon DIN EN 12 529 dès 1 mm d'épaisseur de ragréage
- une forte sollicitation en milieu résidentiel, commercial et industriel, par ex. hôpital, centre commercial très fréquenté, halle industrielle, etc.



CE	
0761	
Uzin Utz SE Dieselstrasse 3 89079 Ulm	
13	
01/01/0019.01	
EN 13813:2002	
Fibre-reinforced cementitious levelling compound for substrates in interior locations	
EN 13813: CT-C40-F10	
Reaction to fire	A2fl-s1
Release of corrosive substances	CT
Compressive strength	C40
Flexural strength	F10

AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

L'avantage particulier de la masse de ragréage armée de fibres UZIN NC 175 réside dans sa teneur élevée en fibres et matière synthétique. Sur un support "problématique", UZIN NC 175 NEU offre à la fois la meilleure adhérence au support et la plus grande fiabilité possible en matière de rénovation et d'assainissement. Mise en oeuvre à la pompe possible, pour un usage en intérieur.

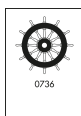
- extrême bon écoulement
- applicable au râteau (denture R3)
- très bon pouvoir absorbant
- pour une épaisseur à partir de 3 mm



CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

Emballage	sac en papier
Conditionnement	25 kg
Tenue en stock	min. 9 mois
Eau de gâchage	6 - 6.5 Litres par sac 25 kg
Couleur	gris
Consommation	env. 1,6 kg/m²/mm
Temp. idéale de mise en oeuvre	20 °C
Mise en oeuvre	25 - 35 minutes*
Circulable	env. 2 - 3 heures*
Recouvrable	après env. 6 heures*
Temp. min. de mise en oeuvre	10°C au sol
Réaction au feu	A2fl-s1 selon DIN EN 13501-1

* À 20 °C et 65 % d'humidité relative, pour une épaisseur max. de 3 mm. Voir „Revêtabilité”.



**LEVEL
PLUS+
EFFECT**

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage.

Poncer intensivement tout plancher, panneau de particules et tout autre support en bois, revisser si nécessaire. Aspirer soigneusement les débris et poussières. En fonction du type et de la nature du support, utiliser un primaire approprié de la gamme de produits UZIN. Laisser sécher le primaire à cœur.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE :

1. Verser 6,0 - 6,5 litres d'eau froide et claire dans un seau propre. Incorporer le contenu du sac (25 kg) en brassant énergiquement et mélanger jusqu'à obtenir une masse homogène, liquide et sans grumeaux. Utiliser un malaxeur muni du batteur à ragréage UZIN.
2. Verser la masse sur le support et l'étaler régulièrement à la lisseuse ou au râteau muni d'une denture R2. Le tendu et la surface, déjà excellents, s'améliorent encore avec l'utilisation d'un rouleau débulleur. Si possible, appliquer l'épaisseur de couche souhaitée en une seule passe.

CONSOMMATION :

Épaisseur	Consommation	Surface par sac
3 mm	4,8 kg/m ²	25 kg / 5,2 m ²
5 mm	8 kg/m ²	25 kg / 3,1 m ²
10 mm	16 kg/m ²	25 kg / 1,5 m ²

REVÊTABILITÉ :

Revêtement	Épaisseur	Recouvrable
revêtement textile et souple (par ex. PVC, linoléum, caoutchouc), céramique et pierre naturelle	3 mm	env. 6 heures*
	5 mm	env. 6 heures*
	10 mm	env. 24 heures*
	20 mm	env. 48 heures*
revêtement de sol textile et élastique avec Sigan 1 ou Elements Plus + primaire Planus parquet	3 mm	env. 12 heures*
	3 mm	env. 15 heures*
	5 mm	env. 15 heures*
	10 mm	env. 24 heures*
	20 mm	env. 72 heures*

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative

IMPORTANTES DIRECTIVES :

- Durée de stockage min. 9 mois au sec en emballage d'origine. Plus la durée de stockage augmente, plus le comportement de prise et de séchage peuvent s'allonger. Les propriétés du matériau durci n'en sont pas affectées. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.
- Mise en œuvre optimale entre 15 et 25 °C et avec une humidité relative inférieure à 65 %. Basse température, forte humidité, circulation d'air insuffisante, support étanche et forte épaisseur de couche prolongent, haute température, faible humidité, circulation d'air suffisante et support absorbant accélèrent le durcissement, le séchage et l'aptitude à la pose. En outre, le processus de séchage dépend essentiellement du renouvellement de l'air. Il est donc primordial d'évacuer l'air humide, par ex. par de brèves aérations à intervalles réguliers, afin d'obtenir une aptitude à la pose rapide.
- En été, stocker dans un endroit frais et sec et utiliser de l'eau froide. Tenir compte de la réduction du temps de travail en cas de température élevée du matériau ou ambiante.
- Joints de dilatation, de mouvement et périphérique du support sont à conserver. Installer une bande de désolidarisation UZIN au pied des éléments de construction montants pour éviter à la masse de couler dans les joints de jonction. Pour une épaisseur de couche supérieure à 5 mm, une bande de désolidarisation est en général nécessaire. Sur un support en bois, la bande de désolidarisation est à retirer entièrement après le ragréage.
- Mise en œuvre avec une pompe à vis continue, par ex. des fabricants m-tec, P.F.T. et autres. Post-mélangeur recommandé.
- Une pièce non excavée doit être isolée contre la remontée d'humidité selon les normes.
- La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche pour éviter tout dégât d'humidité causé par de la pourriture ou moisissure. Pour la pose d'un revêtement étanche à la vapeur, veiller à une ventilation suffisante ou à une aération par le bas, retirer par ex. la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- Épaisseur minimale de 3 mm. Application possible au râteau muni d'une denture R3.
- Pour un ragréage multicouche, laisser complètement sécher la couche précédemment appliquée, puis pré-enduire avec UZIN PE 360 PLUS. Après un temps de séchage suffisant appliquer la couche de ragréage suivante. Le ragréage suivant ne doit pas dépasser l'épaisseur de la première couche.
- Pour une épaisseur de couche supérieur à 10 mm ou sur un support sensible à l'humidité, utiliser un primaire à base de résine réactive, comme par ex. UZIN PE 460 sablé.
- Sur un plancher en bois fixé ou tout autre support pourvu de joints, pré-enduire avec UZIN PE 650. Sur un support fragile et légèrement élastique, utiliser le primaire élastique UZIN KR 410 au rouleau et le sabler.
- Dans le cas d'un support ancien instable avec plusieurs couches de ragréage/colle, préférer la masse de ragréage à base de plâtre UZIN NC 115.

- ▶ Utilisable sur une chape d'asphalte coulé IC 10 et IC 15 en cas de pose postérieure d'un revêtement de sol souple ou textile. Pour une nouvelle chape d'asphalte coulé, l'épaisseur maximale admissible est de 5 mm, pour une ancienne chape d'asphalte coulé couverte d'anciennes couches adhérentes, elle est de 3 mm au maximum. En cas de couche plus épaisse, privilégier une masse de ragréage à base de plâtre comme UZIN NC 110 ou UZIN NC 115.
- ▶ Ne pas utiliser à l'extérieur ou en zone humide.
- ▶ Protéger des courants d'air, du soleil et de la chaleur une surface fraîchement ragréée. Une couche de ragréage à base de ciment a tendance à se fissurer sur un support mou ou post-collé. Éliminer, dans la mesure du possible, toute couche molle ou post-collante avant le ragréage. En outre, le fait de laisser une couche de ragréage ouverte trop longtemps favorise la fissuration, donc à éviter.
- ▶ Ne pas utiliser comme revêtement ou sol d'usure, appliquer systématiquement une revêtement supérieur.
- ▶ UZIN NC 175 est certifié comme produit d'équipement marin par le syndicat professionnel de la mer (See-Berufsgenossenschaft) de Hambourg, Module B et Module D. Les certificats sont disponibles sur demande. L'épaisseur de couche admise est de 20 mm. N° USCG du système est 164.106 / EC0736 / 113.133.
- ▶ En raison du risque de corrosion, une masse de ragréage ne doit pas couler entre l'isolation et le tuyau de chauffage. Ceci, tout particulièrement pour un tuyau de chauffage en acier galvanisé. L'isolation ne sera coupée qu'après le ragréage.
- ▶ Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de parquet et revêtement de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, ÖNORM, SIA, etc.).
- ▶ Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière:
 - DIN 18 365 „Travaux de revêtement de sol“, Ö-Norme B 5236
 - DIN 18 356 „Travaux de parquet et de pavage en bois“, Ö-Norme B 5236
 - DIN 18 352 „Travaux de carrelage et de dallage“
 - Notice TKB/FCIÖ „Évaluation et préparation de supports pour les travaux de revêtement de sol et parquet“
 - Notice BEB „Evaluation et préparation du support“
 - NoticeTKB/FCIÖ „Description technique et mise en œuvre des masses de ragréage de sol à base de ciment“
 - Notice ZVPF „Exigences de qualité pour la planéité des supports pour revêtements de sol et parquets“

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- ▶ Pauvre en chromates suivant Reg. CE 1907/2006 (REACH)
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS / A très faible émission

COMPOSITION :

Ciments spéciaux, charges minérales, polymères redispersables, liqéficateurs haute performance et additifs.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Contient ciment pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Au contact de l'eau / l'humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Éviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau et/ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Le produit contient des fibres à base de microparticules de polymères synthétiques (SPM). Maintenir le récipient bien fermé. Ramasser immédiatement le matériau renversé provenant de récipients endommagés et le réutiliser ou l'éliminer correctement. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Le produit contient des microparticules de polymères synthétiques (SPM). Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.